

ESMS : les spécificités comptables du secteur social et médico-social

Mettre en œuvre les mécanismes et les particularités comptables spécifiques aux établissements et services médico-sociaux (ESMS)

PUBLIC

Directeurs ou Directeurs adjoints d'établissement – Responsables financiers et budgétaires – Contrôleurs de gestion – Comptables ou responsables comptables – Cadres en établissement ou service social ou médico-social – Experts-comptables et leurs collaborateurs – Auditeurs

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances de base en comptabilité générale et connaître l'environnement budgétaire de son établissement/organisation ou avoir suivi la formation :

🔗 [Comptabilité débutant \(1088\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Chaque participant est invité à apporter ses propres documents pour les étudier au cours de la formation

Alternance d'exposés dynamiques et d'exercices pour une appréciation pragmatique des spécificités de la comptabilité en ESMS

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la

Code

513061

Durée

2 jours / 14 heures

Tarif Inter*

1 609 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les spécificités de la comptabilité dans le secteur social et médico-social
- Elaborer le compte administratif pour les ESMS concernés
- Etablir l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)
- Préciser la distinction entre les comptes annuels de l'organisme gestionnaire et les états budgétaires du réel

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les spécificités de la comptabilité dans le secteur social et médico-social

Préciser le référentiel comptable spécifique du secteur social et médico-social

- Les référentiels comptables M22 et M22 bis
- Les règlements comptables ANC 2018-06 et 2019-04

Intégrer les opérations comptables spécifiques

- Les comptes de liaison
- Les apports financiers
- Le traitement des subventions et des fonds dédiés
- Les provisions réglementées
- Le financement des investissements et du besoin en fonds de roulement
- La cession des immobilisations et la comptabilisation de la plus-value
- L'enregistrement de la provision pour congés payés et du CET
- Le traitement des dépenses rejetées
- Les réserves réglementées

formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Exercice pratique : analyse d'écritures comptables spécifiques

Mettre en œuvre les règles d'affectation des résultats

- La réglementation spécifique pour les établissements sous CPOM et hors CPOM (contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens)
- Les écritures de clôture et d'affectation des résultats (comptes de report à nouveau et de réserves réglementées)
- Exercice pratique : analyse de l'affectation des résultats d'un ESMS

Elaborer le compte administratif pour les ESMS concernés

Identifier le contenu du compte administratif en lien avec celui du budget prévisionnel

- La procédure budgétaire contradictoire
- Le calendrier du compte administratif
- Le contenu du compte administratif : section exploitation, section investissement

Traiter les annexes dont le rapport financier à produire

- Les annexes du compte administratif
- Le rapport financier de la direction

Préciser le contrôle du compte administratif par les Autorités de Tarification (AT)

- Contrôle du compte administratif
- Acceptation du compte administratif
- Etude de cas de synthèse : analyse d'un compte administratif d'un ESMS

Etablir l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD)

Identifier les enjeux et les objectifs de l'ERRD

- Rappel sur l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD)
- Présentation et objectifs de l'ERRD

Présenter l'état réalisé des recettes et des dépenses (ERRD) et les annexes associées

- Le cadre normalisé de l'ERRD
- Le compte de résultat prévisionnel principal et annexe
- La stratégie d'affectation des résultats et ses conséquences financières
- Le tableau des provisions et des subventions
- Le tableau des emprunts
- Le tableau de détermination et d'affectation des résultats
- Le contenu des annexes de l'ERRD
- Exercice de synthèse : analyser un ERRD et le comparer avec l'EPRD associé



Préciser la distinction entre les comptes annuels de l'organisme gestionnaire et les états budgétaires du réel

Expliquer le périmètre de la clôture des comptes annuels

- Les comptes annuels de l'organisme de gestion (OG)
- Le calendrier comptable et le calendrier budgétaire
- Le traitement du résultat de l'OG
- Précisions sur les comptes annuels d'associations du secteur privé

Distinguer les obligations associatives et les obligations liées aux comptes des établissements médico-sociaux

- Rappel des normes des deux domaines
- Les calendriers associés de remise des comptes
- Quiz d'évaluation sur les spécificités comptables du secteur des ESMS

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

A DISTANCE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

BORDEAUX

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

CHAMBERY

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

GRENOBLE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LILLE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

LYON

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MARSEILLE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NANTES

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NICE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

NIORT

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

PAU

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

RENNES

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

ROUEN

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

STRASBOURG

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOULOUSE

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026

TOURS

- 22-23 Oct. 2026
- 10-11 Déc. 2026